

**Recommandations en vue du budget fédéral 2015 :
Miser sur les métropoles pour stimuler la croissance**



Août 2014

Introduction

À la mi-2014, l'économie canadienne demeure robuste. Le gouvernement du Canada est solidement en contrôle de ses dépenses publiques et tout indique qu'il retrouvera l'équilibre budgétaire à la fin de l'année en cours. Toutefois, cette performance globale positive masque un déséquilibre important entre les régions du pays.

Les provinces canadiennes productrices de pétrole et de gaz naturel connaissent une période faste et leurs gouvernements respectifs sont en contrôle de leurs finances publiques. De leur côté, l'Ontario et le Québec ne bénéficient pas des mêmes circonstances favorables. Ces deux provinces, qui représentent près de 60 % de l'économie canadienne, peinent à rétablir l'équilibre budgétaire et sont aux prises avec un niveau d'endettement public élevé, un vieillissement rapide de leur population et un déficit de productivité de leurs entreprises par rapport à leurs concurrents américains.

Dans le cas du Québec, la sous-performance de son économie s'explique en partie par l'essoufflement de l'économie de Montréal. L'évolution récente et décevante de l'emploi est un puissant indicateur de cette morosité : se situant à 9,9 %, le taux de chômage de l'agglomération de Montréal demeure élevé, et juin 2014 représentait le sixième mois consécutif de baisse d'emplois.

Alors que la région métropolitaine de Montréal représente 10 % de l'économie canadienne, il est impératif que le budget du gouvernement du Canada contribue à renforcer la croissance économique de la région. À cette fin, nous recommandons les trois axes d'intervention suivants pour améliorer l'environnement d'affaires. Ainsi, le budget 2014-2015 devrait :

- 1) abaisser le fardeau fiscal des entreprises et des contribuables;
- 2) poursuivre la stratégie d'investissements importants dans les infrastructures économiques stratégiques;
- 3) soutenir un effort national et proactif pour stimuler l'internationalisation des entreprises canadiennes, petites et grandes.

Outre ces trois grands axes d'intervention, la Chambre demande également au gouvernement fédéral de **s'engager à investir les budgets requis pour s'assurer que les fêtes du 375^e anniversaire de Montréal soient un succès et que la première métropole de l'histoire du Canada puisse également compter sur des legs fédéraux significatifs pour souligner le 150^e anniversaire du pays.**

Par ailleurs, **nous insistons de nouveau pour que le ministre des Finances abandonne son projet de centralisation de la réglementation des marchés de capitaux.** La démarche et le projet nuiront au secteur financier ainsi qu'aux entreprises de la région métropolitaine de Montréal et affaibliront la deuxième place financière du Canada.

I. ABAISSER LE FARDEAU FISCAL DES PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES

Nous sommes heureux de constater que le déficit budgétaire continue à diminuer et que non seulement le gouvernement compte renouer avec l'équilibre budgétaire, mais il pourrait même connaître des surplus dès 2014-2015. Nous prenons également note que les surplus à venir s'inscrivent dans une trajectoire de diminution du fardeau de la dette en pourcentage du PIB. Nous saluons la gestion rigoureuse et responsable des finances publiques du Canada.

Le gouvernement fédéral bénéficiera donc très bientôt d'une marge de manœuvre budgétaire importante. Compte tenu de la croissance économique décevante en Ontario et au Québec, nous estimons qu'une portion importante de ces surplus devrait être remise aux Canadiens sous la forme d'un allègement de la fiscalité des particuliers et des entreprises.

A. Réduire en priorité l'impôt sur le revenu des particuliers

Une réduction généralisée de l'impôt sur le revenu des particuliers encouragera le travail et favorisera l'attraction et la rétention des travailleurs stratégiques hautement mobiles. Cela est crucial dans le contexte actuel de baisse relative du bassin de travailleurs potentiels ainsi que pour soutenir le développement des secteurs à haute valeur ajoutée.

B. Poursuivre la diminution du taux d'imposition des revenus des sociétés

Le gouvernement fédéral a récemment baissé le taux d'imposition des revenus des sociétés à 15 %, faisant du Canada une des économies ayant les coûts fiscaux parmi les plus compétitifs à l'échelle internationale. Cependant, le gouvernement devrait aller encore plus loin en baissant davantage les taux d'imposition des revenus des sociétés afin que ces dernières soient comparables à celles des autres petites économies ouvertes, comme l'Irlande. Une telle approche encouragera nos entreprises à investir ici en plus de faciliter l'attraction d'entreprises et d'investissements étrangers.

II. POURSUIVRE LA STRATÉGIE D'INVESTISSEMENTS IMPORTANTS DANS LES INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES STRATÉGIQUES

Une partie des surplus budgétaires anticipés devrait être allouée à la mise en œuvre d'investissements structurants au sein des régions métropolitaines.

A. Soutenir adéquatement la réalisation des infrastructures municipales prioritaires

Le financement des infrastructures municipales est une responsabilité partagée entre les trois paliers de gouvernement et, dans bien des cas, l'accès aux programmes fédéraux exige un engagement financier local substantiel. Or, la situation financière est très différente d'une province à l'autre et d'une municipalité à l'autre. Cette situation nuit incontestablement au financement et à la réalisation des infrastructures stratégiques au sein de la région métropolitaine de Montréal dans la mesure où les municipalités qui la composent ainsi que la province de Québec possèdent des capacités financières limitées.

Le gouvernement fédéral devrait abaisser ses exigences de cofinancement local afin d'accélérer la réalisation des projets d'infrastructures prioritaires.

B. Miser sur le développement portuaire, maritime et aéroportuaire de la métropole

Les infrastructures portuaires, maritimes et aéroportuaires sont essentielles pour faciliter et accroître le transport des biens et ainsi contribuer à l'essor du commerce. Le gouvernement doit :

- **préciser les contours et les paramètres budgétaires d'un programme visant le renforcement de la Porte continentale Ontario-Québec.** La Porte continentale est une initiative stratégique pour le commerce international, car elle permet un accès direct au cœur des États-Unis et constitue une plaque tournante pour le commerce avec l'Europe. Le gouvernement doit procéder aux investissements requis, et ce, dans les

meilleurs délais afin de renforcer la compétitivité de nos infrastructures portuaires. De tels investissements nous permettront de bénéficier pleinement des retombées de l'Accord économique et commercial global entre l'Union européenne et le Canada lors de son entrée en vigueur.

- **soutenir la construction d'une nouvelle gare maritime au port de Montréal.** La gare actuelle ne permet pas d'accueillir un nombre suffisant de grands navires et son état général trahit son âge. Un nouveau bâtiment moderne permettra à Montréal d'accroître son rayonnement auprès d'une clientèle internationale de croisiéristes.
- **investir dans les actifs fédéraux au sein de la métropole, à commencer par la mise en valeur du Vieux-Port de Montréal.** Le Vieux-Port est stratégique pour le secteur touristique et l'ensemble de l'économie de la région métropolitaine. Plus précisément, nous demandons au gouvernement d'aller de l'avant avec les nombreux projets de modernisation et, notamment, de proposer des solutions novatrices pour permettre à la région métropolitaine de Montréal de tirer le plein potentiel du silo n° 5.
- **réduire, voire supprimer les loyers des aéroports du Canada.** Dans le cas de l'aéroport de Montréal, une telle mesure permettra d'accroître la compétitivité de ses tarifs aériens comparativement à ceux des aéroports des États américains limitrophes et facilitera l'obtention de liaisons aériennes internationales directes additionnelles, une demande répétée de la communauté d'affaires de la région métropolitaine de Montréal.

C. Renforcer le soutien aux infrastructures de la recherche universitaire

Les universités jouent un rôle clé dans les découvertes scientifiques et l'innovation. Elles améliorent notre rayonnement et favorisent l'émergence d'industries à haute valeur ajoutée.

La Chambre demande au gouvernement de soutenir la recherche universitaire en accordant un financement stable et prévisible aux trois organismes subventionnaires de recherche fédéraux et à la Fondation canadienne pour l'innovation. Le gouvernement doit également continuer à investir dans les infrastructures de recherche de pointe, encourager les partenariats internationaux et améliorer la collaboration entre les universités et les entreprises afin de favoriser les transferts de connaissances et la commercialisation des innovations.

III. SOUTENIR UN EFFORT NATIONAL ET PROACTIF POUR STIMULER L'INTERNATIONALISATION DES ENTREPRISES CANADIENNES, PETITES ET GRANDES

Renforcer l'internationalisation de nos entreprises est absolument essentiel pour soutenir la croissance économique de la métropole et du Canada en entier. Or, les balances commerciales du Canada et du Québec sont toujours déficitaires, et la compétitivité de nos entreprises à l'échelle internationale demeure un défi dans le contexte d'un dollar fort et d'une concurrence internationale accrue.

A. Accroître les négociations commerciales bilatérales afin d'encourager la diversification des marchés et la facilitation des échanges commerciaux

Nous saluons à cet effet les récentes ententes, notamment l'Accord économique et commercial global (AECG) et l'Accord de libre-échange Canada-Corée. Ces dernières contribueront sans doute à améliorer le commerce et à renforcer la présence de nos entreprises dans les chaînes de valeur internationales. La Chambre encourage le

gouvernement à poursuivre les négociations en vue d'accords commerciaux avec d'autres régions prometteuses, comme la Chine, l'Inde et le Japon, ainsi qu'à poursuivre les négociations en vue d'un partenariat transpacifique.

B. Poursuivre les efforts et les négociations avec les provinces afin d'améliorer le commerce intérieur du Canada

Le commerce interprovincial est essentiel pour le développement de nos entreprises. Il leur permet de diversifier leur marché et constitue un premier pas vers l'exportation internationale pour nos PME. À elles seules, les exportations du Québec vers les autres provinces représentent plus de 25 % du PIB. La Chambre demande au gouvernement du Canada de faire en sorte que le nouvel accord sur le commerce intérieur permette de faciliter la reconnaissance des titres et compétences afin de favoriser la mobilité de la main-d'œuvre, d'harmoniser les règles provinciales en matière de transport afin d'améliorer la fluidité de la circulation des biens et des personnes, et de favoriser l'accès aux marchés publics.

C. Renforcer l'appui aux organismes d'encadrement et d'accompagnement des entreprises – particulièrement les PME – pour faire des affaires à l'international

Ces organismes sont plus proches des besoins des entreprises et sont plus à même de les sensibiliser et de les accompagner dans leurs démarches d'exportation, notamment en leur offrant des conseils stratégiques, des formations ciblées et des missions commerciales dans les pays à fort potentiel. Nous sommes convaincus que de telles organisations – dont l'équipe d'experts en commerce international de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, le World Trade Centre Montréal – ont une incidence positive et directe sur la présence et la performance de nos entreprises sur les marchés internationaux.

Conclusion

Maintenant que le gouvernement fédéral s'apprête à équilibrer ses finances publiques, il doit prioriser le développement des régions métropolitaines du Canada, vecteurs de croissance et de prospérité du pays en entier.

Le gouvernement doit baisser le fardeau fiscal des entreprises et des particuliers afin d'encourager l'investissement privé ainsi que l'attraction et la rétention des talents et des investissements étrangers. Il doit investir massivement dans les infrastructures économiques stratégiques. Enfin, il doit renforcer la présence de nos entreprises sur les marchés internationaux.

**Synthèse des recommandations de la Chambre de commerce du Montréal
métropolitain**

Introduction : Renforcer l'économie de la deuxième métropole du Canada

- A. Investir les budgets requis pour s'assurer que les fêtes du 375^e anniversaire de Montréal soient un succès et que la première métropole de l'histoire du Canada puisse également compter sur des legs fédéraux significatifs pour souligner le 150^e anniversaire du pays
- B. Abandonner le projet de centralisation de la réglementation des marchés de capitaux

I. ABAISSER LE FARDEAU FISCAL DES PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES

- A. Réduire en priorité l'impôt sur le revenu des particuliers
- B. Poursuivre la diminution du taux d'imposition des revenus des sociétés

**II. POURSUIVRE LA STRATÉGIE D'INVESTISSEMENTS IMPORTANTS DANS LES
INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES STRATÉGIQUES**

- A. Soutenir adéquatement la réalisation des infrastructures municipales prioritaires
- B. Miser sur le développement portuaire, maritime et aéroportuaire de la métropole
- C. Renforcer le soutien aux infrastructures de la recherche universitaire

**III. SOUTENIR UN EFFORT NATIONAL ET PROACTIF POUR STIMULER
L'INTERNATIONALISATION DES ENTREPRISES CANADIENNES, PETITES ET GRANDES**

- A. Accroître les négociations commerciales bilatérales afin d'encourager la diversification des marchés et la facilitation des échanges commerciaux
- B. Poursuivre les efforts et les négociations avec les provinces afin d'améliorer le commerce intérieur du Canada
- C. Renforcer l'appui aux organismes d'encadrement et d'accompagnement des entreprises – particulièrement les PME – pour faire des affaires à l'international